

RAPPEL DE PRODUIT

RILLETTES DE SARDINE

Crustarmor, Crustine

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

Rillettes de Sardine

Marque : **Crustarmor, Crustine**

Modèle ou référence : **RISAR90 Rillettes de sardine 90g**

RISAR170 Rillettes de sardine 170g

- **GTIN 3200741000117 Lot F307 Date de durabilité minimale 30/11/2025**
- **GTIN 3200741800021 Lot F300 Date de durabilité minimale 31/10/2025**

Date de commercialisation : 02/11/2022

Date de fin de commercialisation : 25/11/2022

Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**

Marque de salubrité : FR 22.272.006 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **Intermarché, Intermarché Contact, Super U, Leclerc, Carrefour, Roi de Bretagne, Cavavin, Dart, Poissonnerie du Méné. Distrivert, Terre de l'ouest**



Publication du : 28/11/2022

Motif du rappel : **Taux non conforme d'histamine dans la matière première sardine**

Risques encourus : **Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en 1/2 heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 12/12/2022

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

